

Renens, le 3 avril 2017

Programme de législature 2016-2021

La Municipalité de la Ville de Renens présente son *Programme de législature 2016-2021*. Il est le fruit d'une réflexion de fond menée par les membres de l'exécutif en fonction depuis le 1^{er} juillet 2016 et se veut porteur d'un projet fort pour la quatrième Ville du Canton. Divisé en 4 axes stratégiques, ce document est bâti sur des composantes essentielles de l'ADN renanais comme l'intégration sociale, la diversité culturelle, le développement économique local ou encore la transition énergétique. Feuille de route pour un ensemble cohérent de politiques publiques, ce programme doit permettre de définir le Renens de demain et d'ancrer durablement son statut de ville à vivre.

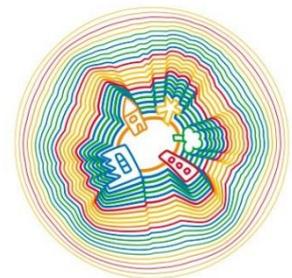
A travers son programme de législature élaboré en concertation avec les Chef-fe-s de service, la Municipalité présente sa vision partagée de l'avenir pour la Ville de Renens, ses habitant-e-s et ses usager-ère-s. Celle-ci fixe un cadre cohérent pour guider l'ensemble des politiques publiques, servir les ambitions collectives et réaliser les grands défis de demain.

La législature 2016-2021 sera effectivement rythmée par des projets de grande envergure qui dessineront le visage de la Ville à l'horizon 2025. Le tram, la transformation du site de la gare, le quartier de Malley, la Ferme des Tilleuls et les Ateliers de Renens sont autant de challenges qui permettront à Renens d'être à la hauteur de ses ambitions de pôle régional et de chef-lieu de district.

Les quatre axes stratégiques du *Programme de législature 2016-2021* se déclinent de la manière suivante :

- 1. Développer la qualité de vie** - agir pour l'intégration de tou-te-s; intensifier l'offre et la mixité en matière de logements; favoriser le lien social; renforcer la qualité des espaces publics.
- 2. Favoriser le rayonnement de la Ville** - renforcer l'image de Ville innovante; développer les synergies intercommunales; assurer une offre culturelle et sportive.
- 3. Garantir un avenir durable** - favoriser la nature en Ville; participer à la transition énergétique; promouvoir les mobilités douces et les transports publics; valoriser le tissu économique installé.
- 4. Garantir une administration efficiente et conviviale** - développer les partenariats et la transversalité; simplifier les processus administratifs; renforcer une culture de l'accueil; développer les axes de communication.

Programme de législature
2016 - 2021
RENENS, VILLE À VIVRE



A noter que les projets prévus ces prochaines années - au vu de leur importance - s'inscriront dans un contexte délicat pour les finances publiques qui imposera la poursuite d'une gestion budgétaire rigoureuse.

Finalement, la Municipalité est convaincue que la qualité de vie se construit ensemble et qu'elle est la base nécessaire pour mener à bien les changements qui l'attendent durant cette législature.

Renseignements :

Jean-François Clément

Syndic, 079 645 79 77